

➤ **Regardez en haut à gauche de l'écran. Quelles sont les trois principales contraintes qui s'imposent à vous lors de la construction de votre LGV ?**

Les trois principales contraintes sont le coût des travaux, la durée des travaux et la durée de trajet.

➤ **Rendez à chaque acteur de l'aménagement du territoire son rôle dans la construction de la LGV.**

La préfète	Représente les intérêts de l'Etat et veille au bon aménagement du territoire (nombre de villes desservies et temps de trajet) et à ce qu'il y ait le moins possible de mécontents.
La chargée de mission DREAL	Veille à ce que le trajet soit le plus respectueux de l'environnement pour le compte de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
Le président de la région	Représente la région et souhaite : maîtriser les dépenses, un bon aménagement du territoire et le moins possible de mécontents.
Le dirigeant de l'entreprise concessionnaire.	Représente l'entreprise qui va construire la ligne, souhaite : limiter le cout et la durée des travaux, éviter les trop grandes pentes et les virages trop serrés et desservir un minimum de ville.
Le fonctionnaire européen	Représente l'Union Européenne et souhaite : une durée minimale du temps de trajet, une maîtrise de la durée des travaux et le respect des normes environnementales.
Le banquier	Souhaite maîtriser les coût.

➤ **Parmi les acteurs ci-dessous, quels sont ceux qui ont un droit de veto, c'est à dire qui à eux seuls peuvent bloquer la réalisation du projet ?**

La chargée de mission DREAL et la préfète ont un droit de véto.

➤ **Citez deux oppositions que vous avez rencontrées lors de l'élaboration de votre ligne et LGV et précisez comment elles ont été surmontées.**

Deux exemples à choisir parmi les multiples cas du jeu : indemnisation, aménagement, déplacement de la ligne etc.

➤ **Comme vous avez pu le constater, il est impossible d'obtenir 100 % de satisfaction. En vous aidant des réponses aux questions précédentes, expliquez pourquoi (nombreux acteurs, contraintes importantes, oppositions etc.). Rédigez un petit texte ou enregistrez un petit audio pour résumer votre propos.**

L'élève doit avoir compris qu'un aménagement, du fait de la multiplicité des acteurs et des objectifs divergents de ceux-ci ne peut satisfaire tout le monde.